TIMBRES-POSTE DE SERVICE Unesco





Dessinés et gravés en taille-douce par Cécile Guillame Format 21,45 × 36 50 timbres à la feuille Vente anticipée le 23 novembre 1991

Vente générale le 25 novembre 1991

En 1961, l'Administration française des Postes a mis à la disposition de l'UNESCO, dont le siège est à Paris, des timbres-poste de service.

Depuis cette date, divers changements concernant les valeurs faciales, ou le sujet, sont intervenus (Orient - Occident, Alphabétisation, Déclaration universelle des Droits de l'Homme, Nature, et depuis 1980, Sites du patrimoine universel classés et à protéger).

En 1991 deux timbres aux nouvelles valeurs ont été choisis par l'UNESCO :

- 2,50 F temple de Nyatapola à Bagdaon, dans la vallée de Katmandou, au Népal ;
 - 3,40 F citadelle d'Hérat, en Afghanistan.

Les timbres-poste de service sont vendus aux collectionneurs dans tous les points philatélie et par correspondance auprès du Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15

> Seuls les objets de correspondance déposés dans les boîtes aux lettres situées dans l'enceinte de l'UNESCO à Paris peuvent être affranchis à l'aide de ces figurines.